



METIERS DE LA PETITE ENFANCE... VOUS AVEZ DIT METIERS DE LA PETITE ENFANCE ?

Mobilisation du 30 août 2022 : plus de 15% de grévistes à la DFPE,

Mobilisation du 6 octobre 2022 : près de 23% de grévistes à la DFPE encore...

Combien de journées devons-nous sacrifier pour faire entendre nos revendications ?

Malgré l'ampleur de la gronde et le mal-être exprimé, force est de constater que les revendications portées par l'intersyndicale CGT-PE 75, CFTC, UCP-PE, SUPAP-FSU, FO ne sont pas suffisamment prises au sérieux, notamment par nos Elu.e.s parisiens.

Vous-même Monsieur Bloche vous êtes engagé lors de la dernière audience avec l'intersyndicale à solliciter une entrevue avec le nouveau Ministre des solidarités de l'autonomie et des personnes handicapées, pour soutenir la plupart des revendications portées par l'intersyndicale.

Monsieur Guillou vantait quant à lui dans un récent article de Libération les mérites des « pôles de remplacement » dans les EAPE, en annonçant l'extension à d'autres corps de métiers (agents d'entretien dans les écoles) : un discours ultra-positif et tellement décalé par rapport à la réalité de la situation !

1. ***À ce propos, Monsieur Bloche, vous qui aviez pris l'engagement de porter au budget modificatif 2022 la création des 6 postes restants pour constituer un petit pôle de remplacement pour les responsables d'EAPE, pouvez-vous nous confirmer que ces postes budgétaires sont bien effectifs et quand ces dix responsables remplaçantes seront recrutées ?***

En EAPE, comme dans les services centraux, les équipes sont sinistrées par le manque de personnel et épuisées. Il aura fallu une mobilisation syndicale, un boycott du CT du 22 juin 2022 et une grève pour que la DFPE accepte de remettre en cohérence les missions des EAPE. Les fiches de poste des référentes EAPE ne seront pas soumises au vote, nous n'avons jamais eu l'honneur de voir les fiches des référent.e.s familles, les contours du poste des référentes de prévention ne sont définis qu'à travers d'une « lettre de mission », quant aux fiches de poste des EJE... le suspense reste entier depuis plus de 4 ans : Aurons-nous l'honneur et le privilège de discuter et voter un jour cette fiche des EJE ?... Nous avons entendu, à la DFPE comme à la DSP, que les fiches de postes n'avaient plus à être discutées en agenda social, ni votées en CT.

1. ***Nos Elu.e.s Petite Enfance seraient-ils/elle en train de préparer le terrain pour les prochaines conditions du dialogue social parisien, en le tarissant purement et simplement ?***
2. ***Sommes-nous condamné.e.s à un avenir de censure et d'isolement des agent.e.s en difficultés dont les droits fondent comme neige au soleil ?***
3. ***Doit-on comprendre que le lieu et les modalités du dialogue social ne se trouvent plus que dans la rue ?***

Les conditions de travail se sont dangereusement dégradées, les métiers et les diplômés sont menacés, y compris dans les EAPE Parisiens même si l'exécutif parisien tente de nous faire croire le contraire. L'interchangeabilité, les glissements de tâches et le mépris des formations initiales devient monnaie courante.

Dans le même temps la qualité d'accueil prônée par la Ville de Paris est toujours plus vertueuse : taux d'accueil le plus haut à l'échelle nationale, Label Qualiparis, accueil renforcé des enfants en situation de handicap, projets d'établissements, PEDT, cuisine sur place dans le respect du plan d'alimentation durable, etc.

Dans tous nos échanges, la DFPE ne cesse de vouloir nous « rassurer » sur son « engagement ».

Dans l'urgence où se trouvent nos collègues, ce stade est largement dépassé !

1. ***Face à ce fossé qui se creuse entre les moyens octroyés et les ambitions de la mandature, quelles sont les solutions concrètes proposées pour que ce ne soient pas les agents et agentes qui en paient le prix ?***

Concernant la nouvelle Direction de la santé publique : Alors qu'on nous a fait miroiter un avenir sans nuage et la poursuite de l'organisation des interventions des médecins et psychologues à grand coup de contrats de partenariats, à peine un an plus tard on voit arriver :

- Le passage en test des RSAI (référents santé et accueil inclusif) sur le 19e accompagné, par des annonces décomplexées de la médecin-Cheffe de PMI qui redéfinit des « priorités » d'intervention des équipes de la PMI « là où la population en a le plus besoin » ;
- Les interventions des psychologues de moins en moins axées vers des missions de prévention, notamment dans les EAPE...

Si la Ville de Paris veut être à la hauteur des objectifs de qualité qu'elle s'est fixée, elle doit rémunérer ses professionnel.le.s à la hauteur de leurs qualifications, de la pénibilité et des responsabilités inhérentes à leurs métiers (prime Ségur ou équivalent), elle doit financer la formation pour l'accès au diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture, elle doit maintenir les 100% de professionnel.le.s diplômé.e.s et qualifié.e.s auprès des enfants, elle doit recruter des Auxiliaires de Puériculture, elle doit pourvoir à tous les postes d'ATEPE, elle doit mettre fin aux glissements de tâches...

Enfin, l'application de la loi de transformation de fonction publique laissait déjà présager des jours sombres pour les agents qui se confirment avec les dispositions prises pour les sanctions disciplinaires.

1. ***L'intersyndicale CGT-PE 75, CFTC, UCP-PE, SUPAP-FSU, FO attend de l'exécutif parisien des actes forts en faveur de cet indispensable regain d'attractivité. Êtes-vous prêt à les porter auprès de Madame la Maire et du gouvernement ?***
2. ***Si nous nous organisons pour obtenir un rendez-vous avec Madame PECRESSE, viendrez-vous avec nous Monsieur BLOCHE ? Chiche !***

STOP À LA CASSE DES METIERS DE LA PETITE ENFANCE !